

AVIS DE RÉSOLUTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

Des dispositions légales sont prévues pour encadrer la résolution d'un contrat d'assurance, dans la 10 jours de sa souscription, sans pénalité. Pour plus d'information, je t'invite à nous contacter ou à consulter les articles 440 à 442 de la Loi sur la distribution des produits et services.

Le présent formulaire doit être complété, signé et retourné par courriel à <u>service@panda7.ca</u> afin qu'on puisse procéder à sa résiliation.

À:
(nom et adresse de l'assureur)
Date:
(date d'envoi de cet avis)
En vertu de l'article 441 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, j'annule le contrat
d'assurance no:
(numéro du contrat ou de la soumission)
conclu le:
(date de la signature du contrat)
à:
(lieu de la signature du contrat)
(nom complet du client)
(signature du client)